

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Band: 32 (2006)

Heft: 2

Artikel: Lien entre premier mariage et première naissance en Suisse

Autor: Forney, Yannic

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lien entre premier mariage et première naissance en Suisse

Yannic Forney*

A l'instar d'un grand nombre de pays occidentaux, la Suisse connaît depuis quelques décennies un changement dans l'intensité et le calendrier tant de sa nuptialité que de sa fécondité (Calot, 1998). Certains auteurs (Van de Kaa, 1987 ; Lesthaeghe, 1995) ont utilisé l'expression de « deuxième transition démographique » pour caractériser cette période de grandes transformations démographiques. On assiste dès lors à une diversification des formes de vie familiale et non familiale (Wanner, Gabadinho, 2004). La cohabitation hors mariage s'est diffusée et a concurrencé les couples qui débutaient leur union par un mariage. Dans le même temps, le nombre des divorces a augmenté¹ et les naissances hors mariage commencent à s'affirmer. Toutefois, en comparaison avec des pays tels que la Suède ou la France, caractérisés par des proportions de naissances hors mariage de plus de 40%, la Suisse reste à un niveau très modeste, avec pourtant une légère augmentation au cours de ces vingt dernières années, passant de 5% dans les années 1980 à 12% actuellement (Duchêne *et al.*, 2004). Parallèlement, les progrès spectaculaires de l'espérance de vie ont eu pour conséquence « qu'une grande majorité de la population s'insère dans une chaîne relationnelle qui s'étend sur trois, voire quatre générations » (Lüscher, 2004 : 24). La famille d'aujourd'hui est désormais constituée de plusieurs générations ne cohabitant plus forcément sous le même toit, dont les parcours de vie ont été différents les uns des autres. La synchronisation des principaux événements (premier emploi, départ du foyer parental, premier mariage et enfants) est ainsi remise en question².

Cette diversification des comportements démographiques durant les cinquante dernières années, mais également à travers les générations qui coexistent aujourd'hui, a été associée à la notion de *pluralisation* des formes de vie familiale. La pluralisation, terme inspiré des travaux du sociologue allemand Ulrich Beck (Schulze, Tyrell, 2002), a été utilisée pour qualifier la grande variété des formes de vie. Si autrefois, une personne se trouvait dans un nombre limité de configurations familiales, elle

* Yannic Forney, Université de Genève, Laboratoire de démographie et d'études familiales, Boulevard du Pont d'Arve 40, CH-1204 Genève, e-mail : yannic.forney@ses.unige.ch

Pour leur lecture de versions antérieures et leurs précieuses remarques, je tiens à remercier Philippe Wanner, Jean-Marie Le Goff, Thomas Spoorenberg et tout particulièrement Michel Oris.

This study has been realized using the data collected in the « Living in Switzerland Survey » (1999–2020) by the Swiss Household Panel (SHP), Université de Neuchâtel. This project is financed by the Swiss National Science Foundation (Grants 5004-53205 / 5004-57894 / 5004-67304 / 10FI11-103293 / 10FI13-108500/1).

1 En Suisse, par exemple, le nombre de divorces a triplé entre 1965 et 1998, passant de 5 000 en 1965 à 15 000 en 1998. L'indice conjoncturel de divortialité suit durant cette période une ascension similaire, passant de 12% en 1965 à 45% en 1998 (OFS, 2003 : 63–64).

2 Certains auteurs parlent de déstandardisation du parcours de vie.

peut désormais parcourir un nombre beaucoup plus élevé de situations (Wanner, Gabadinho, 2004). Dans ce contexte, le mariage n'est plus considéré que comme une forme de vie parmi d'autres possibles : « the trend is not towards a world of singles but towards a variety of form of private life among those with children form a specific sample » (Schulze, Tyrell, 2002 : 75).

A partir des années 1990, l'hypothèse de la pluralisation des formes familiales a été critiquée en Allemagne. Des chercheurs de ce pays (Strohmeier, 1993 ; Schulze, Tyrell, 2002 ; Huinink, 2001) ont dès lors proposé la notion de *polarisation*. Celle-ci fait la distinction entre deux groupes de couples. Le premier compose *un secteur familial*, c'est-à-dire un groupe dans lequel est privilégié une vie familiale traditionnelle. Ce secteur est ainsi constitué de couples ayant opté pour une union formelle, suivie par la naissance d'un premier enfant. Le second groupe compose *un secteur non familial* et regroupe les couples non mariés sans enfant. Ce dernier secteur est ainsi constitué de couples dont les femmes renoncent à la maternité afin de se consacrer à leur carrière professionnelle et/ou à leur relation de couple (Ostner, 2001 ; Schulze, Tyrell, 2002).

La polarisation ne se comprend pleinement que si l'on prête attention au rôle joué par le contexte socio-culturel. La « révolution 68' », l'affirmation des mouvements féministes revendiquant l'égalité entre les sexes et la participation croissante des femmes au marché de l'emploi sont autant de facteurs ayant agit comme catalyseurs à la transformation des rôles sexuels. Certains pays ont même encouragé l'autonomie individuelle et professionnelle des femmes. La compatibilité entre les engagements familiaux et professionnel est facilitée par un ensemble de mesures incitatives, notamment par le retour des femmes sur le marché de l'emploi après une grossesse (Köppen, 2004). Tel est le cas dans les pays scandinaves. D'autres Etats (Allemagne, Autriche, Suisse) ont répondu moins positivement aux changements sociaux induits par le mouvement d'émancipation de la femme et cela n'a évidemment pas favorisé la conciliation entre les deux sphères de vie. Ainsi, certaines femmes sont restées sans enfant ou ont opté pour une petite famille afin d'éviter les contraintes résultant de la combinaison mutuellement exclusive des rôles de mère et d'employée à plein temps. Selon Köppen (2004), ce sont surtout les femmes bien formées qui sont confrontées à ce phénomène de polarisation.

En Allemagne comme en Suisse, les politiques familiales tendent ainsi à favoriser la famille traditionnelle dans laquelle l'homme travaille à plein temps et la femme s'occupe des tâches ménagère ainsi que de l'éducation de ses enfants. L'organisation politique de ces deux pays joue ici un rôle prépondérant, dans le sens où « l'Allemagne est, comme la Suisse, un Etat fédéral où les responsabilités sont partagées » (Gerlach, 2004 : 348). Ainsi, les familles ont à charge d'organiser et de financer par elles-mêmes certaines tâches familiales et éducatives.

De manière plus concrète, dans ces deux pays, les réglementations relatives à la fiscalité³ et aux assurances sociales reposent fortement sur le modèle du couple marié. Les pères suisses ont, selon les cantons, de la difficulté à reconnaître leur enfant et à faire exercer leur autorité parentale lorsqu'ils vivent en union libre (Pulver, 1999). De la même manière, en Allemagne⁴, l'autorité parentale n'était pas donnée à un père non marié et ceci jusqu'en 1998 (Le Goff, 2002). Depuis lors, la situation a changé, mais la procédure n'a pas pour autant été facilitée, les deux parents devant remplir une déclaration d'autorité parentale commune.

On peut donc présupposer qu'il existe en Suisse un processus de polarisation semblable à celui de l'Allemagne. Dans un tel contexte, l'objectif de cette article est d'offrir une analyse exploratoire et descriptive d'un processus particulier intervenant durant le parcours de vie, la formation ou non d'une famille. Il s'agit d'identifier les facteurs conduisant les femmes à se marier et/ou à donner naissance à un premier enfant. La transformation des comportements matrimoniaux et familiaux au cours du XX^e siècle renforce l'intérêt de l'étude. L'idée est d'examiner de quelle manière les comportements en matière de modes de vie ont une influence sur le choix du parcours familial, parcours qui s'est métamorphosé avec l'extension de la pratique de la cohabitation, avec la croissance des divorces, la participation des femmes au marché du travail, etc. Nous chercherons à esquisser les profils des femmes formant un secteur familial, c'est-à-dire celles choisissant de suivre une voie que l'on peut qualifier de « traditionnelle » par rapport à celles n'optant ni pour le mariage, ni pour la maternité.

Afin de pouvoir examiner le lien entre premier mariage et première naissance en Suisse, cet article se décompose en plusieurs étapes. La première est consacrée au développement des hypothèses de recherche. Celles retenues dans cet article concernent le niveau de formation, l'activité professionnelle, le type d'union ainsi que la confession religieuse. Toutes ces variables, de par leur évolution au cours du XX^e siècle, ont eu une influence sur le parcours familial des femmes. Dans une deuxième étape, les données utilisées sont présentées ainsi que les modèles développés. Dans un troisième point, les résultats sont discutés.

1 Cadre conceptuel

1.1 Cadre géographique

Ce travail porte sur la Suisse. Même si les recherches relatives à ce pays sur le phénomène de la pluralisation des modes de vie sont de plus en plus nombreuses, le processus de polarisation entre un secteur familial et non familial n'a pas fait l'objet

3 Dans ces deux pays, l'imposition est inégale entre les couples mariés et les couples concubins. Voir à ce propos Dafflon (2003) et Gerlach (2004).

4 Il s'agit ici de l'Allemagne de l'Ouest, voir Le Goff (2002).

d'études approfondies. Pourtant, les comportements matrimoniaux et familiaux ont évolué au cours du XX^e siècle, les hommes et les femmes se mariant plus rarement et plus tardivement. Ainsi, il n'est pas exclu d'envisager le problème sous un angle différent, en considérant que les femmes sont de plus en plus confrontées à un choix polarisé, dans le sens où certaines femmes suivent une « trajectoire traditionnelle » (mariage, maternité, interruption de l'activité professionnelle lors de la naissance de l'enfant), alors que d'autres prennent la décision alternative, soit de rester non mariées et/ou sans enfant. Selon le rapport sur la famille de 2004 (Département fédéral de l'intérieur, 2004), parmi les femmes nées en 1930, un peu plus de 16% n'ont pas eu de descendance. Ce pourcentage atteint environ 15% parmi celles qui sont nées en 1936. Depuis lors, la part de femmes sans enfant n'a cessé de progresser pour s'établir à 22% dans la génération 1960. C'est donc un comportement de plus en plus fréquent, mais toujours minoritaire, qui selon Wanner et Fei (2005), concerne principalement les femmes de haut niveau de formation. Parmi les femmes de formation tertiaire appartenant à la génération 1930–1934, 29% d'entre elles étaient infécondes. Ce chiffre est désormais de 39% pour les générations 1960–1964.

Préalable commun à la procréation, la mise en couple a été encore plus bouleversée au cours des dernières décennies. Gabadinho (1998) a montré que dans les générations féminines nées entre 1945 et 1949, 73% des premières unions survenues avant l'âge de 25 ans étaient des mariages sans cohabitation préalable. Cette proportion n'est plus que de 21% dans les générations 1965 à 1969. L'union consensuelle est désormais devenue la principale forme d'entrée dans une union conjugale.

Dans ce contexte de transformations des modes de vie matrimoniaux et familiaux, on cherchera à mieux caractériser le comportement des femmes qui se marient et fondent un foyer en les comparant avec celles qui restent non mariées et sans enfant.

1.2 Hypothèses

Sous l'effet de changements socio-démographiques importants survenus durant le XX^e siècle, le parcours de vie des femmes s'est transformé. Dans ce cadre, le mariage et la naissance d'un enfant sont la résultante de négociations dans le couple. Notre démarche repose ainsi sur quatre hypothèses de recherche qui tentent de prendre en compte les forces pesant sur la nuptialité et la naissance du premier enfant :

1) Au cours du XX^e siècle, le niveau de formation des femmes s'est étendu, dans le sens où elles ont été non seulement plus nombreuses à suivre une scolarité, mais également durant une durée plus longue. L'expansion de la formation a ainsi accru le temps passé aux études et a repoussé la transition de l'enfance à l'âge adulte et, par ce biais, retardé la décision des femmes de se marier ainsi que de donner naissance à un premier enfant (Blossfeld, Huinink, 1991 ; Thomsin, Le Goff, Sauvain-Dugerdil, 2004). Nous pouvons donc formuler l'hypothèse suivante : les femmes ayant atteint un

niveau de formation élevé se marient plus tard. Il est vraisemblable qu'elles se marient aussi moins fréquemment car elles tendent à exercer une activité professionnelle et à conserver cette activité dans le moyen ou le long terme (Fux, Baumgartner, 2001). La vie familiale présente donc plus souvent des coûts d'opportunité plus élevés que la vie sans famille. Soulignons à cet égard que cette problématique bien connue des coûts d'opportunité a été théorisée.

Nous pouvons donc nous référer à la théorie de la « *New Home Economics* », où les enfants constituent des coûts d'opportunité. Selon cette théorie, le temps passé à s'occuper et à élever les enfants équivaut à une perte de revenu potentiel pour les femmes. Ces coûts d'opportunité sont d'autant plus élevés que les institutions et les conditions sociales n'encouragent pas la compatibilité entre la famille et le travail et que le statut professionnel, intimement lié au degré de formation, est élevé (Köppen, 2004). Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que les femmes de haut niveau de formation seraient, plus encore que leurs consœurs moins bien formées, amenées à faire un choix polarisé entre la famille et la carrière professionnelle.

2) Comme énoncé précédemment, les femmes participent davantage au marché de l'emploi et elles ont donc des coûts d'opportunité élevés lorsqu'elles décident de fonder un foyer. En outre, des problèmes de conciliation sont susceptibles d'apparaître entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Pour preuve, de nombreux débats d'experts ont lieu sur cette question en Europe. Ainsi, le fait « de concilier vie familiale et vie professionnelle est devenu un thème phare de la politique sociale actuelle, un thème aux multiples facettes » (Lüscher, 2004 :28).

Au niveau institutionnel, l'insuffisance des moyens de garde d'enfants en Suisse, ainsi que l'incompatibilité des horaires de crèches ou de scolarité avec les horaires d'emploi, permettent difficilement aux femmes travaillant à plein temps de concilier les deux types de vie (Dafflon, 2003 ; Le Goff *et al.*, 2005). La Suisse est ainsi dotée d'institutions qui s'appuient encore sur le modèle de la famille conjugale où l'homme assume le rôle de « breadwinner » et où la femme est cantonnée à son rôle de mère, comme cela est également le cas en Allemagne (Le Goff, 2002 ; Köppen, 2004) et aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis (Huinink, 2001). C'est au contraire en Finlande (Matthies, 2004), en France (Fagnani, 2004) et en Suède que l'on trouve de bonnes opportunités de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

En Suisse, nous nous attendons donc à retrouver des différences entre les femmes exerçant une activité salariée avec un taux d'occupation à plein temps et celles n'ayant pas de profession ou travaillant à temps partiel, ce dernier groupe étant moins susceptibles de connaître des problèmes de conciliation, donc plus à même de constituer un secteur familial.

Ces deux hypothèses peuvent être rattachées à ce que l'on désigne comme un « effet historique ou générationnel », dans le sens où les générations féminines les plus anciennes sont caractérisées par des niveaux de formation et d'activité professionnelle

plus bas que les plus jeunes. Le tableau 1, relatif au niveau de formation supérieur des femmes et à leur activité à plein temps selon la génération⁵ confirme qu'elles sont non seulement toujours plus nombreuses à faire des études supérieures, mais qu'elles exercent de plus en plus souvent une activité à plein temps.

Tableau 1 : Formation supérieure et activité à plein temps de générations de femmes

Génération	Niveau de formation supérieure		Activité à plein temps	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Avant 1945	371	14.5	4 879	24.8
1946–1955	418	16.3	4 106	20.8
1956–1965	690	26.9	5 312	26.9
Après 1965	1 086	42.3	5 414	27.5
Total	2 565	100	19 711	100

Source : Enquête biographique du panel suisse de ménages.

Depuis le début des années 1960 et encore plus fortement dans les années 1990, le taux d'activité professionnelle des femmes a progressé. La tertiarisation de l'économie leur ouvre de nombreux emplois, accroissant par ce biais les difficultés de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

3) Notre troisième hypothèse suggère que l'union consensuelle joue un rôle de prélude au mariage. Elle s'inscrit dans le contexte de transformations des modes de vie matrimoniaux et familiaux. Il semblerait qu'en Suisse, elle reste encore une étape de relativement courte durée avant une probable officialisation de l'union (Gabadinho, 1998; Charton, Wanner, 2001). Dans cette optique, la cohabitation serait une phase transitoire, qui servirait à la planification des projets futurs (mariage, maternité, etc.). Les femmes formant une famille seraient celles dont la période de cohabitation est relativement courte, en comparaison avec les femmes ayant des pratiques plus longues d'union consensuelle. Toutefois, le cadre idéal de la maternité resterait le mariage.

Il est à noter que la cohabitation n'a pas eu une signification stable, ni dans l'espace, ni dans le temps (Manting, 1996). Dans certains pays comme la France, l'union consensuelle, considérée comme une période d'essai avant le mariage, est devenue un mode de vie durable et une alternative au mariage (Villeneuve-Gokalp, 1990). Aux Etats-Unis, Raley (2001) a montré que cette alternative n'est effective que lorsque les femmes continuent de cohabiter malgré une grossesse.

5 Le niveau de formation, ainsi que le niveau d'activité sont ici considérés comme des variables dépendantes du temps. Les résultats (effectifs et proportions) présentés dans ce tableau sont donc obtenus à partir du fichier personne-période.

4) Les transformations d'ordre socio-démographique ont affecté également le champ religieux. De par les migrations, la mondialisation sociale et culturelle, la place donnée à la religion a changé: «La religion se présente aujourd'hui comme une affaire privée et une affaire publique» (Becci et Bovay, 2004: 207). Les individus orientent ainsi leur préférence religieuse, quitte à se déclarer sans appartenance religieuse. A cet égard, au recensement 2000, la part de la population suisse qui ne se situe dans aucune communauté religieuse est de 11%, valeur modeste, mais qui est dix fois plus importante qu'en 1970 (Bovay, Broquet, 2004). Les personnes qui refusent toute affiliation à une religion se sont ainsi accrues (Becci, Bovay, 2004), mais elles ont aussi adopté des modes de vie alternatifs. Comme le souligne Bovay et Broquet (2004), les « sans appartenance » comptent en moyenne une proportion plus élevée de divorcés que dans l'ensemble de la population et vivent davantage en union libre.

Il semblerait que les femmes appartenant aux communautés protestantes et catholiques accordent davantage de crédit au mariage, à la maternité et à l'éducation de leur enfant que celles se déclarant sans appartenance religieuse. Le mariage, ainsi que la norme de l'inscription de la procréation dans le mariage, paraît a priori dépendre des systèmes de valeurs prônées par les religions institutionnalisées. On supposera ainsi que les Suissesses de confession catholique ou protestante se marient plus souvent que celles ne déclarant pas d'appartenance religieuse.

2 Sources des données et modélisation

2.1 Données

L'étude du lien entre premier mariage et première naissance en Suisse est réalisée en s'appuyant sur les données du Panel suisse de ménages (*PSM*). Cette enquête à passages répétés dont la première vague a eu lieu en 1999 résulte d'un projet commun du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que de l'Université de Neuchâtel. Le panel poursuit deux objectifs principaux. Premièrement, cette enquête a été conçue afin d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des conditions de vie dans la population suisse. Deuxièmement, elle vise à promouvoir la recherche quantitative en sciences sociales en mettant à disposition des chercheurs suisses ou internationaux des données de grande qualité.

Le *PSM* est constitué de deux types de questionnaires, l'un adressé aux ménages et l'autre aux individus vivant dans ces derniers, auxquels est venu s'ajouter en 2001 et 2002 une enquête biographique rétrospective permettant de palier aux manques d'informations sur le parcours de vie antérieur à 1999 des personnes interrogées. Cette enquête permet ainsi de retracer les parcours de vie familiale et professionnelle des individus ainsi que leur parcours de formation. Elle a été réalisée

au moyen d'un questionnaire rétrospectif envoyé à une partie des participants du PSM choisis au hasard. Au total, 5 560 personnes âgés de 14 ans et plus ont répondu au questionnaire, soit 2 590 hommes et 2 970 femmes. Ces dernières constituent la population de cette étude.

Dans le cas présent, notre intérêt porte sur l'analyse du lien entre premier mariage et première naissance parmi les femmes nées en Suisse entre 1909 et 1987. Nous ne tiendrons compte ici que des femmes car c'est à elles qu'échoit encore, la plupart du temps, la tâche de s'occuper et d'élever les enfants. Si, de plus, elles exercent une activité professionnelle, alors elles sont confrontées à des problèmes de conciliation entre leur vie familiale et professionnelle.

Toutefois, nous devons tenir compte ici de la nature particulière de ces données. Si les individus interrogés ont 44 ans en moyenne au moment de l'enquête, leur âge varie considérablement. Les plus jeunes ont 14 ans, alors que les plus âgés ont dépassé 90 ans. Si tous ces parcours de vie sont censurés par l'enquête, cette censure intervient à des moments bien différents dans les trajectoires de vie. Lorsque nous étudions le premier mariage ou la première naissance, l'enquête peut par exemple intervenir avant ces deux événements. L'utilisation de méthodes statistiques aptes à traiter ce genre de parcours de vie censurés ne permettra que de contourner partiellement le problème. L'interprétation des résultats des jeunes générations sera rendue par conséquent plus difficile. Une autre difficulté à surmonter résulte des flux migratoires, notamment de la possibilité pour les femmes de se marier et de donner naissance à un enfant à l'étranger. Afin d'éviter un biais de sélection (Bocquier, 1996), seules les natives seront retenues dans cette analyse. Par ailleurs, les femmes âgées de moins de 15 ans sont écartées car à cet âge, elles ne sont que très rarement exposées aux événements mariage et/ou première naissance. Relevons également que quelques incohérences ont été relevées dans les données et par conséquent 30 femmes ont été retirées de la population. L'échantillon est finalement constitué de 2 624 femmes. Parmi celles-ci, 457 (17,4%) se sont mariées, mais n'ont pas eu d'enfant, et 1 314 (50,1%) se sont mariées et ont donné naissance à un premier enfant.

2.2 Méthodes

Afin de révéler, le cas échéant, des interdépendances entre le premier mariage et la première maternité, nous avons spécifié des modèles de survie à temps discret. Puisque l'unité de mesure dans l'enquête biographique du panel s'exprime en année, c'est-à-dire sur une unité de temps large, l'estimation de modèles de régression logistique à temps discret est conseillée (Allison, 1982, 1984; Yamaguchi, 1991; Le Goff, Forney, 2003).

Dans ces modèles, l'intérêt ne porte plus sur le risque de connaître l'événement durant un court laps de temps, mais sur la *probabilité conditionnelle* de connaître cet événement durant un intervalle de temps. Plus exactement, la variable expliquée est respectivement le logit de la probabilité de connaître l'événement (ici, le mariage,

la naissance) durant un intervalle de temps t , sachant que les individus n'ont pas connu cet événement auparavant. Le *discrete-time logit model* s'écrit dès lors de la manière suivante (Allison, 1982 ; Yamaguchi, 1991) :

$$\log\left(\frac{q(x_t, t)}{1 - q(x_t, t)}\right) = a(t) + \sum_{j=1}^k b_j x_{j,t} \quad (1)$$

$$\text{Avec :} \quad a(t) = \log\left(\frac{q_{0,t}}{1 - q_{0,t}}\right) \quad (2)$$

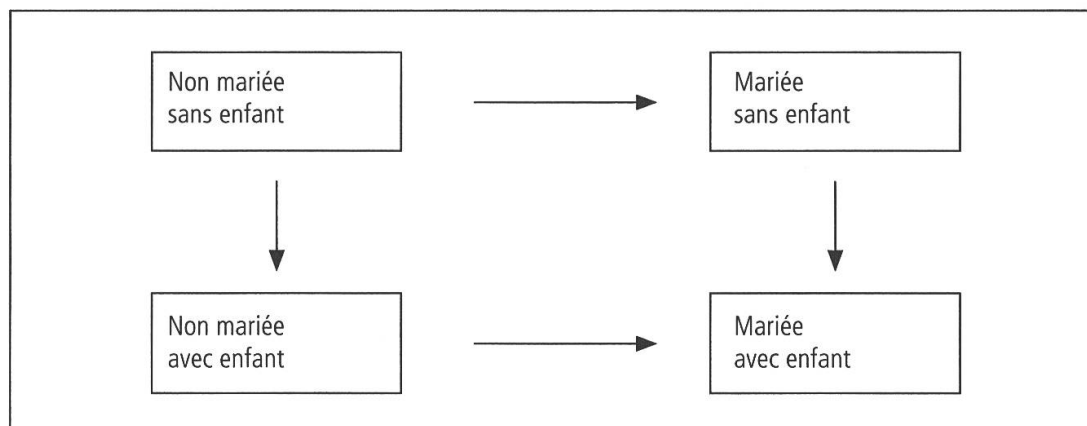
où $q_{0,t}$ représente la probabilité conditionnelle analysée des individus de référence, c'est-à-dire des personnes pour lesquelles les caractéristiques x_t sont égales à 0. Dans ce modèle a également été introduite une dépendance du odds ratio⁶ au temps, dans le sens où $a(t)$ implique que a peut varier au cours du temps. C'est la seule différence qui distingue ce modèle d'une régression logistique classique. Si l'on ne tient pas compte de cette dépendance du odds ratio au temps, cela reviendrait à considérer que le risque des individus de référence, c'est-à-dire ceux pour qui x_t est égal à 0, reste invariant au cours du temps. La probabilité conditionnelle de connaître l'événement serait alors la même quel que soit le moment t auquel on se situe. Cette hypothèse étant sans doute exagérée, on peut introduire l'idée d'une dépendance au temps.

L'analyse de survie du lien entre le premier mariage et la première maternité se fera en trois étapes. Le premier modèle est consacré à l'étude du premier mariage des femmes. Il sera ainsi possible de distinguer celles qui se marient de celles qui ne connaissent pas l'occurrence de cet événement. En d'autres termes, cette analyse nous permet de sélectionner les femmes formant un secteur familial. Dans un second temps, nous proposons un modèle à risques concurrentiels afin de détecter les facteurs déterminant le choix de la maternité. Les femmes sont ainsi réparties dans deux groupes. Le premier est formé de celles dont le mariage intervient juste après la naissance du premier enfant, c'est-à-dire durant l'année civile qui suit la maternité⁷. L'intérêt de ce modèle réside dans le fait qu'en Suisse, de nombreux couples planifient encore de se marier lorsque l'enfant est conçu. En effet, dans l'esprit des Suissesses, le mariage et la naissance de l'enfant se réalisent souvent en même temps (Duchêne, Wanner, Bauwens, 2004). Le second groupe est constitué de femmes mariées, mais ne donnant pas naissance à un enfant. Troisièmement, la première naissance dans le mariage sera étudiée à partir d'une série de régressions logistiques à temps discret. Seules les femmes mariées seront soumises au risque de connaître l'événement « maternité ». Ce dernier modèle permet de tester l'interdépendance entre nuptialité et maternité. Le principe général de ces modèles peut être représenté schématiquement par la figure 1 :

6 Le odds ratio se traduit généralement en français par le terme rapport de cote.

7 L'enquête biographique du panel suisse de ménages a une unité de temps qui est l'année. Nous ne pouvons par conséquent pas déterminer la naissance d'un enfant au mois près.

Figure 1 : Interdépendances entre premier mariage et première naissance



Dans ce schéma, les femmes non mariées et sans enfant connaissent deux types d'événement, soit le mariage, soit la naissance d'un enfant. Ces dernières pouvant être alors amenées à constituer un secteur familial, dans le sens classique de la définition d'une famille « traditionnelle », c'est-à-dire, mariées avec un enfant. C'est à partir des différentes caractéristiques introduites dans les modèles que nous essaierons d'esquisser les profils des femmes formant un secteur familial, en comparaison avec celles n'ayant pas d'enfant.

3 Facteurs intervenant sur le premier mariage et la première maternité

Cette partie est subdivisée en plusieurs sections, correspondant aux trois modèles que l'on souhaite développer. Chaque section est constituée de sous-sections ayant trait, premièrement, à la présentation des modèles, puis dans un second temps, à l'interprétation des résultats.

3.1 Le premier mariage

3.1.1 Le modèle

La population de départ est constituée de 2 624 femmes incluses dans l'échantillon. Le nombre de celles ayant connu un premier mariage s'élève à 1 771, soit 67,5% d'entre elles. Cela signifie que 853 femmes (32,5%) de cet échantillon ne sont pas mariées à la date de l'enquête.

A cet égard, relevons que la durée d'observation est la durée écoulée entre l'âge de 15 ans et le premier mariage, respectivement entre l'âge de 15 ans et l'âge à l'enquête pour les femmes non mariées. Les durées sont alors dites *censurées à droite* (Courgeau, Lelièvre, 1989 : 45).

Parmi les variables susceptibles d'influencer le premier mariage, six caractéristiques ont été prises en considération. Les caractéristiques fixes sont la cohorte

de naissance, ainsi que l'appartenance religieuse (protestante, catholique, sans religion, autres). Les caractéristiques dépendantes du temps sont l'âge courant, le niveau de formation (scolarité obligatoire, formation professionnelle, formation supérieure), l'activité professionnelle (salariée à plein temps, à 50–90%⁸, à moins de 50%, indépendante, sans activité, autre⁹) ainsi qu'une variable indiquant s'il y a eu avant le mariage cohabitation avec un partenaire ou non, même s'il s'agit d'un autre partenaire que l'époux.

3.1.2 Résultats

Le tableau 2 présente les résultats du premier modèle portant sur le mariage sous la forme de odds ratio¹⁰. Les effectifs sont calculés à partir du fichier personne-période. Ainsi, les variables dépendantes du temps ont des effectifs plus grands que les variables fixes.

La probabilité que les femmes se marient diminue dans les générations post-1950 par rapport à la catégorie de référence (génération 1946–1950), à l'exception de la génération 1966–1970. Remarquons que les périodes d'observation sont plus longues pour les anciennes générations en comparaison avec les nouvelles, conduisant les anciennes générations à avoir des probabilités plus grandes que les plus jeunes. Cet effet n'étant pas contrôlé par le modèle, cette variable doit être interprétée en ayant conscience de cette limite.

Les femmes qui ont cohabité avec un partenaire sont amenées plus souvent à se marier que celles qui n'ont pas vécu cette situation. Il semblerait bien que la cohabitation joue un rôle de période d'essai avant le mariage pour les nouvelles générations.

Par rapport aux femmes qui ont suivi une formation professionnelle ou qui ont fait des études supérieures, celles ayant un niveau de formation obligatoire ont une probabilité plus élevée de se marier. Les femmes de bas niveau de formation, ayant des emplois qui offrent peu de possibilités de carrière, constituent plus aisément une famille que celles ayant une formation supérieure. Elles se marient aussi plus précocement que les femmes ayant un niveau de formation supérieure.

Les résultats relatifs au statut professionnel montrent que les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle (femmes au foyer, chômeuses, invalides) ont une probabilité plus élevée de se marier que celles ayant un emploi. On supposera que certaines d'entre elles ont cessé d'exercer leur activité professionnelle pour se marier et, le cas échéant, avoir un premier enfant.

8 Cette caractéristique a été créée à partir du panel suisse de ménages par un regroupement des activités professionnelles comprises entre 50 et 90%. Les deux autres catégories étant alors activité à plein temps et activité inférieure à 50%.

9 La catégorie « autre activité » regroupe les femmes exerçant à la fois une activité dépendante et salariée selon différents niveaux de pourcentage.

10 Nous avons utilisé la statistique du rapport de vraisemblance ainsi que le critère d'information bayésien BIC pour sélectionner les meilleurs modèles.

Tableau 2 : Résultats des régressions logistiques sur le mariage (odds ratio)

Caractéristiques	Effectifs	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Mariage exp(B)	Mariage lors de la naissance du premier enfant exp(B)	Mariage non suivi d'une maternité exp(B)
<i>Cohorte de naissance</i>				
Cohorte 1940 et avant	460	0.66	0.94	0.76*
Cohorte 1941–1945	183	0.82*	1.31	0.56***
Cohorte 1946–1950	217	1.00	1.00	1.00
Cohorte 1951–1955	249	0.76**	1.00	0.59***
Cohorte 1956–1960	262	0.68***	0.95	0.48***
Cohorte 1961–1965	326	0.69***	0.92	0.36***
Cohorte 1966–1970	260	0.78***	1.25	0.39***
Cohorte 1971 et plus	667	0.56***	0.81	0.53***
<i>Âge courant</i>				
Âge 15 à 19	12 605	0.04***	0.07***	0.03***
Âge 20 à 24	9 859	0.55***	0.58***	0.65***
Âge 25 à 29	4 978	1.00	1.00	1.00
Âge 30 à 34	2 236	0.66***	0.91	0.81
Âge 35 à 39	1 274	0.23***	0.19***	0.36***
Âge 40 et plus	1 993	0.07***	0.05***	0.14***
<i>Cohabitation</i>				
N'a pas vécu avec un partenaire	17 290	1.00	1.00	1.00
A vécu avec un partenaire	15 655	1.74***	2.56***	0.66***
<i>Niveau de formation</i>				
Formation obligatoire	3 629	1.00	1.00	1.00
Formation professionnelle	7 354	0.19***	0.22***	0.17***
Formation supérieure	2 565	0.10***	0.12***	0.07***
<i>Activité professionnelle</i>				
Activité salariée*emploi plein temps	16 020	0.33***	0.71***	0.26***
Activité salariée*emploi 50–90%	1 566	0.32***	0.66	0.29***
Activité salariée*emploi < 50%	675	0.31***	0.15*	0.18**
Activité indépendante	554	0.22***	0.40	0.27***
Autre activité	501	0.42***	1.02	0.12**
Sans activité	2 290	1.00	1.00	1.00
<i>Religion</i>				
Protestante	984	1.33***	1.28	0.94
Catholique	1 010	1.23**	1.32	0.89
Autre religion	108	1.58***	1.49	1.11
Sans religion	219	1.00	1.00	1.00
Inconnue	303	0.92	1.46	0.71
Constante		0.28	0.02	0.17
-2LMV		10956.41	3444.51	3998.82

Source: enquête biographique du panel suisse de ménages.

***: Significatif à un seuil de 1% ; **: Significatif à un seuil de 5% ; *: Significatif à un seuil de 10%.

Enfin, la confession religieuse a un effet sur la probabilité conditionnelle de se marier. Être protestante, catholique ou être au bénéfice d'une autre affiliation religieuse, augmente la probabilité que les femmes se marient en comparaison avec celles se déclarant sans religion.

3.2 Modèles à risques concurrents

3.2.1 *La modélisation*

Dans le modèle précédent, aucune distinction n'a été faite entre différentes modalités de l'événement étudié. Un second modèle a dès lors pour objectif de distinguer, à partir du premier modèle général portant sur le mariage, les femmes qui se marient lors de la naissance de leur premier enfant de celles qui se marient, mais n'ont pas vécu l'occurrence d'une première naissance. On parle alors de risques multiples ou concurrents (Allison, 1984, 1995 ; Courgeau, Lelièvre, 1989). Cela signifie que l'événement étudié (ici, le premier mariage) est scindé en plusieurs modalités exclusives l'une de l'autre (Bocquier, 1996) : une fois qu'une femme mariée a donné naissance à un enfant, elle n'est plus soumise au risque de n'avoir pas connu une maternité.

Les modèles à risques concurrents ont été réalisés à partir du fichier personne-période obtenu lors de l'analyse précédente. On a toutefois dû surmonter deux difficultés, celle se rapportant au mariage lors de la naissance du premier enfant et celle des naissances en dehors du lien du mariage. Du fait que les parcours de vie sont mesurés en années, nous ne pouvons pas, par exemple, tenir compte d'une naissance qui surviendrait en décembre 1999, suivie d'un mariage en janvier 2000. Par ailleurs, nous n'avons pas la date exacte de conception de l'enfant, de telle sorte que nous ne savons pas si un mariage a eu lieu entre la conception et la naissance de l'enfant. Dans ce modèle, seules les femmes ayant connu une maternité et un mariage durant la même année civile ont été retenues. La seconde difficulté concerne les femmes donnant naissance à un enfant hors mariage. Ces dernières sont exposées au risque de se marier jusqu'à la naissance de leur premier enfant (hors mariage). Nous avons ainsi censuré ces femmes au moment de leur maternité.

De façon identique au premier modèle, les caractéristiques fixes sont la cohorte de naissance et la confession religieuse. Les variables dépendantes du temps sont l'âge courant de la personne, son niveau de formation, son activité professionnelle, ainsi qu'une variable indiquant s'il y a eu avant le mariage cohabitation avec un partenaire ou non.

3.2.2 *Résultats*

Le tableau 2 présente les résultats des modèles à risques concurrents (modèles 2 et 3). Plusieurs évolutions peuvent être relevées. Les effets de génération ne sont pas significatifs pour les femmes se mariant lors de la naissance de leur premier enfant. En revanche, ce n'est pas le cas des femmes qui se marient, mais ne connaissent pas de maternité. Par exemple, la génération 1971 et plus montre que la probabilité d'un

mariage sans enfant est plus élevée que dans les générations post-1955. Ce résultat est, à nouveau, à interpréter avec prudence dans le sens où les durées d'observation entre les différentes générations ne sont pas les mêmes et que le modèle n'en tient pas compte.

Relevons que le fait de vivre avec un partenaire avant le mariage augmente la probabilité conditionnelle que les femmes concluent une union juste après la naissance de leur premier enfant. En revanche, vivre avec un partenaire durant la période précédant le mariage diminue la probabilité que les femmes se marient sans qu'elles ne donnent naissance à un enfant. Le second modèle montre ainsi que la cohabitation est effectivement ancrée en Suisse comme une phase transitoire avant le mariage et la procréation.

Quant au niveau de formation, le fait d'avoir effectué une formation professionnelle ou des études supérieures diminue la probabilité de former une union conjugale avec ou sans enfant par rapport aux femmes de niveau de formation inférieur. Cette situation peut venir de ce que les activités professionnelles accessibles aux femmes des couches sociales peu formées sont les plus discriminées et les moins motivantes (Widmer *et al.*, 2003). Le mariage jouerait donc un rôle « protecteur » pour celles ayant une faible formation et un bas salaire¹¹.

Enfin, l'activité professionnelle indique que le mariage lors de la naissance du premier enfant a le mariage non suivi d'une maternité concerne principalement les femmes n'ayant pas d'activité.

3.3 La naissance dans le mariage

3.3.1 *Le modèle*

Notre intérêt porte ici sur l'analyse de la première naissance dans le mariage. Cette analyse est d'autant plus intéressante à effectuer que les naissances hors mariage sont peu nombreuses en Suisse et que le cadre de la maternité reste encore pour la plus grande partie des couples le mariage. Dans ce modèle, ce n'est pas la naissance de l'enfant qui conduit au mariage, mais c'est le mariage qui amène à la maternité. La durée d'observation est le temps écoulé depuis l'année du mariage jusqu'à l'année de naissance du premier enfant. Les femmes sont alors suivies, soit jusqu'au moment de la naissance du premier enfant (si elles donnent naissance à un enfant), soit jusqu'au moment de l'enquête si elles n'ont pas connu de grossesse.

L'échantillon est constitué au départ de 2 624 femmes. Ont été écartées de cette analyse les non mariées, ainsi que celles ayant connu une naissance hors mariage. La population soumise au risque de connaître l'événement « naissance dans le mariage » est donc de 1 771, dont 1 349 (76,2%) ont effectivement donné naissance à un premier enfant dans le mariage. Cela signifie que 422 femmes (23,9%) n'ont pas

11 Les écarts de salaires selon le sexe et le niveau de difficulté du poste persistent encore aujourd'hui en Suisse malgré un certain rattrapage des femmes sur les hommes (Burgnard, 2005).

vécu cet événement. Les caractéristiques introduites dans le modèle sont les mêmes que celles définies dans les modèles précédents, à un ajout près : la durée séparant le mariage de la naissance du premier enfant. Pour ce faire, nous avons considéré l'intervalle 0–5 ans comme étant l'intervalle de référence et estimé des *odds ratio* pour les intervalles 6–10 ans et 11–15 ans.

3.3.2 Résultats

Le tableau 3 présente les résultats du modèle. Ils indiquent que la probabilité qu'une femme donne naissance à un premier enfant est la plus élevée durant les cinq premières années de mariage. Passé ce cap, cette probabilité diminue.

Être de confession protestante accroît la probabilité pour les femmes de donner naissance à un enfant dans le mariage en comparaison avec celles sans religion. En revanche, le niveau de formation n'a pas d'effet sur la naissance d'un enfant dans le mariage.

L'effet des différentes générations sur les probabilités de naissance dans une union maritale est difficile à appréhender. Contrairement à ce qui était attendu, c'est-à-dire que les générations les plus anciennes aient été conduites plus souvent à donner naissance à un enfant dans le mariage, ce sont surtout les jeunes générations qui peuvent se prévaloir des coefficients les plus élevés. La cohabitation pré-maritale n'est semble-t-il pas étrangère à l'accroissement des probabilités de naissance, dans le sens où les couples qui se marient plus tard, c'est-à-dire entre 25 et 34 ans, dans les générations plus récentes, semblent incités à avoir un premier enfant plus rapidement dans le mariage.

Quant au statut professionnel, on observe que les femmes exerçant une activité salariée à plein temps ont une probabilité conditionnelle plus élevée de donner naissance à un enfant dans le mariage par rapport à celles sans activité. On supposera ici que les femmes salariées à plein temps qui décident de former une famille interrompent leur activité professionnelle dans l'objectif d'une maternité.

Ces observations nous amène à penser que la cohabitation pré-maritale est le lieu privilégié où les couples coordonnent leurs perspectives sur le long terme (mariage, maternité, compatibilité des engagements professionnels et privés, etc.). Le fait de se marier aurait donc pour signification la naissance prochaine d'un enfant.

4 Conclusion

En Suisse subsiste une puissante représentation normative de la famille conjugale. Elle sous-tend et est portée par les politiques familiales et les valeurs sociales. Ces normes continuent à pousser les couples à se marier lorsqu'ils souhaitent des enfants et c'est encore la femme qui doit alors arrêter ou réduire son activité professionnelle. L'homme est toujours perçu comme le pourvoyeur stable de ressources économiques

Tableau 3 : Résultats de la régression logistique portant sur la naissance dans le mariage (odds ratio)

Caractéristiques	Naissance dans le mariage	
	Effectif	exp(B)
<i>Durée mariage-première naissance</i>		
Durée 0–5	5 627	1.00
Durée 6–10	2 203	0.35 ***
Durée 11–15	1 746	0.18 ***
<i>Cohorte de naissance</i>		
Cohorte 1940 et avant	321	0.83
Cohorte 1941–1945	120	1.28
Cohorte 1946–1950	162	1.00
Cohorte 1951–1955	163	1.17
Cohorte 1956–1960	168	1.46 ***
Cohorte 1961–1965	205	2.25 ***
Cohorte 1966–1970	135	2.43 ***
Cohorte 1971 et plus	75	2.01 ***
<i>Âge courant</i>		
Âge 15 à 19	64	0.37 **
Âge 20 à 24	1 539	0.74 ***
Âge 25 à 29	3 038	1.00
Âge 30 à 34	2 444	1.04 ***
Âge 35 à 39	1 904	0.42 ***
Âge 40 et plus	5 849	0.03 ***
<i>Cohabitation</i>		
N'a pas vécu avec un partenaire	10 077	1.00
A vécu avec un partenaire	4 761	2.36 ***
<i>Niveau de formation</i>		
Formation obligatoire	5 917	1.00
Formation professionnelle	7 650	0.98
Formation supérieure	1 271	1.21
<i>Activité professionnelle</i>		
Activité salariée*emploi plein temps	3 014	1.18 **
Activité salariée*emploi 50–90%	1 684	0.72 ***
Activité salariée*emploi < 50%	923	0.91
Activité indépendante	681	1.03
Autre activité	213	1.17
Sans activité	4 809	1.00
<i>Religion</i>		
Protestante	567	1.37 **
Catholique	516	1.27
Autre religion	59	1.31
Sans religion	98	1.00
Inconnue	109	1.13

Source: enquête biographique du panel suisse de ménages

***: Significatif à un seuil de 1% ; **: Significatif à un seuil de 5%; *: Significatif à un seuil de 10%

et la femme a toujours pour rôle, après ses études et une activité professionnelle, de privilégier sa famille et, en son sein, les tâches domestiques et éducatives.

Dans ce contexte très polarisé des rôles familiaux et caractérisé aussi par l'importance progressive prise par des formes de vie familiale auparavant marginales, nous nous sommes interrogés sur la force du lien associé au premier mariage et à la première naissance dans le cadre helvétique. Par le biais d'analyses portant sur la nuptialité et la maternité, nous avons constaté que ce lien est encore fort malgré quelques signes d'affaiblissement.

L'utilisation d'une série de modèles à temps discret a montré que les femmes ayant vécu en union consensuelle ont des probabilités plus élevées de former une union maritale. La cohabitation prend ainsi en Suisse le sens de prélude au mariage. Cela signifie que la vie en couple non marié représente toujours une situation transitoire pouvant s'étendre le cas échéant sur plusieurs années avant qu'un mariage n'intervienne. En revanche, les naissances hors mariage sont encore peu fréquentes (12% actuellement), quoique en plein essor.

L'analyse des facteurs intervenant sur la naissance suggère pour sa part quelques pistes de discussion, relatives en particulier aux rôles joués par les jeunes générations féminines en matière de fécondité. Il semblerait bien que le désir des couples de se marier dans les générations les plus récentes soit étroitement lié à l'arrivée de l'enfant. Dans cette optique, l'union consensuelle est le lieu privilégié des couples où ils coordonnent et planifient leurs projets futurs. Le mariage n'est ainsi plus une condition nécessaire pour la vie en couple, mais il le reste lorsque ces couples décident de devenir parents.

Il ressort de notre étude que les trajectoires familiales féminines se diversifient. Les résultats montrent que les femmes formant un secteur familial sont plutôt celles de niveau de scolarité obligatoire, n'exerçant pas d'activité professionnelle (mères au foyer, au chômage, etc.) et ayant une appartenance religieuse (protestante, catholique, autres religions). Les femmes qui constituent un secteur non familial quant à elles, tendent à être de formation scolaire supérieure, à exercer une activité professionnelle salariée à plein temps et à n'avoir qu'une très faible affiliation religieuse.

Pour la Suisse, le nombre limité d'études sur le processus de polarisation familial rend ce travail intéressant. Mais cette analyse s'est bornée à une approche centrée sur le secteur familial, abordant le non familial par contraste. Il serait donc particulièrement utile de rechercher plus en profondeur les trajectoires familiales qui étant hors de la norme et de plus en plus nombreuses. Un tel objectif implique une recherche sur les outils méthodologiques adéquats à ce type d'analyse.

5 Références bibliographiques

- Allison, Paul D. (1982), Discrete-Time Methods for the Analysis of Event Histories, *Sociological Methodology*, 12, 61–98.
- Allison, Paul D. (1984), *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Data. Series: Quantitative Applications in the Social Science*, Newbury Park: Sage Publications.
- Allison, Paul D. (1995), *Survival Analysis Using the SAS® System*, Cary: SAS Campus Drive.
- Becci, Irene et Claude Bovay (2004), Attitudes et pratiques religieuses : la perméabilité du religieux privé et public, in : Zimmermann Erwin et Robin Tillmann (dir.), *Vivre en Suisse 1999–2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse*, Berne: Peter Lang S.A, 207–235.
- Blossfeld, Hans-Peter et Jan Huinink (1991), Human Capital Investments or Norms of Role Transition? How Women's Schooling and Career Affect the Process of Family Formation, *The American Journal of Sociology*, 97, 1, 143–168.
- Bocquier, Philippe (1996), *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel stata*, Paris: CEPED.
- Bovay, Claude et Raphaël Broquet (2004), *Recensement fédéral de la population 2000. Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel: OFS.
- Burgnard, Sylvie (2005), *Les inégalités sociales en Suisse romande au XX^e siècle*, mémoire de licence, Département d'histoire économique, Université de Genève.
- Calot, Gérard, en collaboration avec Alain Confesson et al. (1998), *Deux siècles d'histoire démographique de la Suisse : album graphique de la période 1860–2050*, Berne: OFS.
- Charton, Laurence et Philippe Wanner (2001), La première mise en couple en Suisse: choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage, *Population*, 4, 539–567.
- Courgeau, Daniel et Éva Lelièvre (1989), *Analyse démographique des biographies*, Paris: INED.
- Dafflon, Bernard (2003), *La politique familiale en Suisse: enjeux et défis*, Lausanne: Réalités sociales.
- Département fédéral de l'intérieur (2004), *Rapport sur les familles. Structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins*, Berne: Länggass Druck AG.
- Duchêne, Josianne; Wanner Philippe et Els Bauwens (2004), Enfants nés dans le mariage et enfants nés hors mariage. Inégalités et disparités, in : Duchêne, Josianne (dir.), *Enfants nés dans le mariage et enfants nés hors mariage. Inégalités et disparités en Europe. Contextes législatifs des prestations familiales et normes sociales et culturelles*, Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Fagnani, Jeanne (2004), La politique familiale en France depuis les années soixante-dix: l'intégration progressive du modèle de « la mère qui travaille », in Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle: le problème vu sous l'angle de la politique familiale*, chapitre V., 75–92.
- Fux, Beat et Doris Baumgartner (2001), Familialer Wandel am Beispiel von Partnerschafts- und Erwerbsverläufen, *Die Praxis des Familienrechts*, 2(3), 440–457.
- Gabadinho, Alexis (1998), *L'enquête Suisse sur la famille 1994/95*, Berne: OFS.
- Gerlach, Irene (2004), La politique familiale en comparaison internationale, *Sécurité sociale CHSS 6/2004*, OFAS, 348–350.
- Huinink, Jan (2001), *The Macro-Micro-Link in Demography-Explanations of Demographic Change*, Paper presented at the Euro Conference, «The Second Demographic Transition in Europe», 23–28 June in Bad Herrenalb, Germany.
- Köppen, Katja (2004), The Compatibility between Work and Family Life – an Empirical Study of Second Birth Risks in West Germany and France, *MPIDR Working Paper WP 2004–015*, Max Planck Institute for Demographic Research.
- Le Goff, Jean-Marie (2002), Cohabiting Unions in France and West Germany: Transitions to First Birth and First Marriage, *Demographic Research*, 7(18), 1–34.

- Le Goff Jean-Marie et Yannic Forney (2003), *Mise en œuvre des modèles logistiques à temps discret avec SPSS*. Document en ligne : <http://www2.unil.ch/pavie/documentation/modelestempsdiscret.pdf>.
- Le Goff, Jean-Marie; Sauvain-Dugerdil Claudine et Clémentine Rossier (2005), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse*, Berne : Peter Lang.
- Lesthaeghe, Ron (1995), The Second Demographic Transition in Western Countries: An Interpretation, in : Oppenheim Mason Karen and An-Magritt Jensen (eds.), *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, New York : Oxford University Press, 17–62.
- Lüscher, Kurt (2004), *La politique familiale, pourquoi? Arguments et thèses*, Berne : COFF.
- Manting, Dorien (1996), The Changing Meaning of Cohabitation and Marriage, *European Sociological Review*, 12(1), 53–65.
- Matthies, Aila-Leena (2004), Quand économie, formation et politique familiale travaillent de concert : l'exemple de la Finlande, in : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle: le problème vu sous l'angle de la politique familiale*, chapitre VI., 93–108.
- Office fédéral de la statistique (2003), *Portrait démographique de la Suisse*, Neuchâtel : OFS.
- Ostner, Ilona (2001), Cohabitation in Germany – Rules, Reality and Public Discourses, *International Journal of Law, Policy and the Family*, 15, 88–101.
- Pulver, Bernhard (1999), *L'union libre. Droit actuel et réformes nécessaires*, Lausanne : Réalités sociales.
- Raley, Kelly R. (2001), Increasing Fertility in Cohabiting Unions: Evidence for the Second Demographic Transition in the United States, *Demography*, 38(1), 59–66.
- Schulze Hans-Joachim and Hartmann Tyrell (2002), What Happened to the European Family in the 1980s? The Polarization Between the Family and other Forms of Private Life, in : Kaufmann, Franz-Xaver et al. (eds.), *Family and Family Policies in Europe* (vol.2: Problems and Issues in Comparative Perspective), Oxford : Clarendon Press, 78–119.
- Strohmeier, Klaus-Peter (1993), Pluralisierung und Polarisierung der Lebensformen in Deutschland, *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B17 : 11–22.
- Thomsin, Laurence; Le Goff Jean-Marie et Claudine Sauvain-Dugerdil (2004), Genre et étapes du passage à la vie adulte en Suisse, *Espace, Populations, Sociétés*, 1, 81–96.
- Van De Kaa, Dirk J. (1987), Europe's Second Demographic Transition, *Population Bulletin*, 42(1), Washington, D.C Population Reference Bureau.
- Villeneuve-Gokalp, Catherine (1990), Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales, *Population*, 2, 265–298.
- Wanner, Philippe et Alexis Gabadinho (2004), Parenté, mobilité familiale et modes de vie en Suisse, in : Zimmermann Erwin et Robin Tillmann (dir.), *Vivre en Suisse 1999–2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse*, Peter Lang S.A : Berne.
- Widmer, Éric; Lévy René, Pollien Alexandre, Hammer Raphaël et Jacques-Antoine Gauthier (2003), Entre standardisation, individualisation et sexuation : une analyse des trajectoires personnelles en Suisse, *Revue Suisse de Sociologie*, 29(1), 35–67.
- Yamaguchi, Kazuo (1991), *Event History Analysis. Applied Social Research Methods Series*, Newbury Park : Sage Publications.

Collection « Questions de genre »

Seismo

Lorena Parini

Le système de genre Introduction aux concepts et théories

Cet ouvrage a été conçu pour les personnes qui souhaitent s'initier aux problématiques de genre. Il a l'ambition de retracer un certain nombre des discussions théoriques et épistémologiques et proposer des réflexions autour des principales thématiques développées par les Etudes Genre. Il est également conçu comme une aide pédagogique destinée aux enseignant(e)s. Les thématiques traitées interrogent, dans un premier temps, des notions telles que « femmes, féminisme, sexe ou genre ». Dans un deuxième temps l'ouvrage aborde les notions de systèmes et des régimes de genre à partir de trois domaines cruciaux de l'analyse de genre : la reproduction, la division sexuée du savoir et du travail et le politique. Il présente ensuite les trois courants classiques de la pensée féministe (libéral, marxiste et radical) et leurs analyses des inégalités de genre. Pour terminer, l'ouvrage se pose la question de l'ontologie de la différence entre femmes et hommes et aborde les problématiques politiques y relatives.



ISBN 978-2-88351-034-0, 132 pages, Fr. 28.— / Euro 18.70

Lorena Parini est docteure en science politique de l'Université de Genève. Elle enseigne au programme Etudes Genre de cette même université et collabore à la revue Nouvelles Questions Féministes.

www.seismoverlag.ch info@seismoverlag.ch